



# Les faiblesses structurelles de l'économie chinoise

Roberto NAYBERG | Docteur en histoire.

**L**e monde entre dans une période bornée par deux anniversaires centenaires, qui concernent tous deux la République populaire de Chine (RPC), celui de la création du Parti communiste chinois (PCC), le 23 juillet 1921 (mais officiellement fêtée le 1<sup>er</sup> juillet), et celui de la proclamation de la RPC, le 1<sup>er</sup> octobre 1949. Cette période de vingt-huit ans devrait voir, selon l'objectif officiellement fixé par le président Xi Jinping, la Chine communiste devenir l'État le plus puissant du monde, dépassant les États-Unis d'Amérique et modifiant durablement l'actuel rapport des forces qui aura caractérisé le premier quart du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce sera la seconde fois, après la déclaration de Nikita Khrouchtchev fixant pour but au septième plan quinquennal de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (en fait septennal, 1959-1965) de « rattraper son retard et dépasser les pays capitalistes les plus développés », qu'une superpuissance communiste lance un tel défi au plus riche du monde depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

Cet objectif sera-t-il tenu ?

\*

\*\*

Nul ne peut contester le formidable développement de l'économie chinoise depuis quatre décennies, ni ses remarquables avancées en matière scientifique et technique, qui font de ce pays une puissance industrielle et commerciale apte à concurrencer l'hégémonie américaine. Nous sommes à l'évidence sortis de cette période d'une vingtaine d'années qui aura suivi l'implosion de l'Union soviétique, pour entrer de nouveau dans un monde multipolaire s'ordonnant autour de la rivalité américano-chinoise, avec toutefois des puissances secondaires mais non négligeables, comme la Fédération de Russie, qui compliquent le jeu des relations internationales.

Néanmoins, au-delà des gains d'ores et déjà acquis par la Chine et de ceux qu'elle peut légitimement espérer conquérir dans les prochaines années, il faut considérer les trois obstacles structurels qui rendent le pari chinois presque impossible à tenir, du moins dans la durée, en fonction des informations dont nous disposons et de l'évolution prévisible de la situation :



- l’implosion démographique qui s’annonce ;
- l’insuffisance des ressources énergétiques ;
- le déficit relatif de l’innovation scientifique et technique.

Le dernier recensement décennal de la population chinoise, établi en 2020 mais dont les résultats ont été rendus publics en mai 2021, donne un chiffre de 1,412 milliard d’habitants, en légère progression sur 2010 (+ 0,53 % par an), mais moindre que les + 0,57 % constatés sur la décennie précédente en dépit de la fin de la politique de l’enfant unique actée en 2015.

Au-delà de ce chiffre conjoncturel, ce qui frappe l’observateur c’est d’une part, la baisse continue du taux de natalité (10,49 naissances pour mille habitants en 2019) et, d’autre part, un indice synthétique de fécondité (nombre moyen d’enfants nés vivants par femme) de 1,3, très inférieur au seuil de renouvellement des générations (2,1) et désormais comparable à celui de nombreux pays européens (1,6 en moyenne pour l’Union européenne à 28 États de 2019 <sup>(1)</sup>). Il en résulte des projections démographiques qui laissent à peu près certaine l’atteinte d’un pic de la population chinoise d’ici la fin de cette décennie, suivie d’une diminution très forte d’ici la fin du siècle. Une étude publiée par la revue *The Lancet* en 2020 envisageant même une chute de quelque 48 %, à 732 millions d’habitants, en 2100 !

Les conséquences économiques et sociales d’une telle situation nous sont malheureusement bien connues :

- **Vieillesse de la population** : la part des personnes âgées de plus de 65 ans est passée en dix ans d’un peu moins de 9 % à 13,5 %, à comparer aux 6,5 % de la population de l’Union indienne et aux 19,5 % de celle de la France.
- **Dégradation progressive du rapport des actifs aux inactifs** : le pourcentage de la tranche d’âge des 15-59 ans est passé de 70,14 % de la population totale en 2010 à 63,35 % en 2020.
- **Poids croissant des ressources allouées aux politiques d’assurance et de prévoyance** couvrant les risques liés à la vieillesse, la maladie et la dépendance, avec le développement nécessaire d’un système de retraite encore embryonnaire et d’une offre de soins et d’hébergement adaptée au grand âge.

Pour combattre ces tendances, les dirigeants chinois viennent de décider d’autoriser les familles à concevoir un troisième enfant. Il leur faudra aller plus loin et mettre en place une véritable politique familiale à vocation nataliste (prévue par le 14<sup>e</sup> plan quinquennal couvrant la période 2021-2025), en y consacrant là encore les ressources indispensables. On peut toutefois douter de son efficacité en constatant le très fort déséquilibre du rapport des sexes dans la population chinoise

---

<sup>(1)</sup> Cf. Gilles Pison, *Tous les pays du monde (2019)*, Population & Sociétés, bulletin mensuel d’information de l’Institut national d’études démographiques, n° 569, septembre 2019.

(105 hommes pour 100 femmes au niveau national, mais 111 nouveau-nés masculins pour 100 féminins) et en considérant les freins qui conduisent les familles à limiter le nombre de leurs enfants (prix du logement dans les grandes villes, coût de l'éducation, choix parental d'une promotion sociale générationnelle en maximisant l'investissement sur un enfant unique) <sup>(2)</sup>.

Le deuxième obstacle est constitué par la dépendance chinoise en matière de ressources énergétiques pour alimenter sa croissance économique. La RPC est le premier producteur et le premier consommateur d'énergie dans le monde (17,8 % de la production mondiale d'énergie primaire, 22,5 % de la consommation mondiale d'énergie primaire et 26,9 % de la production mondiale d'électricité en 2018), mais contrairement aux États-Unis (notamment grâce aux schistes et sables bitumineux) sa production est insuffisante par rapport à ses besoins. En 2018, elle avait dû importer 552,9 millions de tonnes de pétrole, 100 M de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) de gaz naturel et 156 M de TEP de charbon. La production nationale ne fournissait en 2019 que 27,3 % des besoins en pétrole brut et 58 % de ceux en gaz naturel. Elle est, de ce fait, le premier importateur mondial de pétrole et de gaz naturel, représentant respectivement 16,7 % et 10,3 % des importations mondiales. Celles-ci se faisant principalement par voie maritime, une préoccupation constante de la RPC porte sur le maintien de l'accessibilité navale de son territoire (ouverture des mers et des détroits).

Bien entendu, la Chine tente de limiter sa dépendance par le développement de sa production charbonnière, avec les inévitables problèmes afférents de pollution, un programme dynamique de développement de centrales nucléaires (en 2019, elle se classait au 3<sup>e</sup> rang mondial pour la puissance installée et au premier pour le nombre de réacteurs en construction) et le recours croissant aux énergies renouvelables. Ces dernières ont fourni 26,7 % de l'électricité chinoise en 2019 (hydroélectricité : 16,9 %, éolien : 5,4 %, solaire : 3,0 %, biomasse et déchets : 1,4 %). Mais il est très improbable que ces efforts gigantesques et coûteux suffisent dans le quart de siècle à venir pour atteindre un état d'autarcie en matière énergétique.

Le troisième obstacle majeur est constitué par la capacité d'innovation chinoise. Il est indéniable qu'elle a spectaculairement progressé ces dernières années : en 2019, le nombre de demandes internationales de brevets déposées en RPC a dépassé celui des États-Unis (58 990 contre 57 840) ; même chose pour l'investissement alloué à la recherche et au développement (R&D), ainsi que pour le nombre de personnes employées dans ce secteur. L'innovation est reconnue comme un facteur majeur du développement économique de la Chine depuis le XVIII<sup>e</sup> congrès national du Parti communiste chinois (8-15 novembre 2012), caractéristique confirmée lors du suivant (18-24 octobre 2017) et dans un récent rapport de travail du président Xi Jinping au Comité central.

<sup>(2)</sup> Cf. *Chine-La démographie comme enjeu de puissance*, note n° 21/187 du groupe d'analyse économique et sectorielle du Groupe Crédit agricole, rubrique Perspectives, 26 mai 2021 (<https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>).



Néanmoins, comme le reconnaissent les Chinois eux-mêmes, la quantité ne saurait se substituer à la qualité et de formidables difficultés demeurent. On peut entre autres citer :

- L’insuffisance du système éducatif chinois pour former en nombre suffisant les savants et ingénieurs nécessaires, et surtout leur insuffler la créativité indispensable.
- L’inefficacité de la superstructure bureaucratique du secteur scientifique et technologique, notamment pour l’évaluation administrative des recherches conduites et le choix des politiques incitatives.
- Le manque de liberté accordée aux scientifiques dans la gestion individuelle de leurs recherches et le choix des pistes d’innovation, qui bride leurs intuitions.
- La faible attractivité relative des carrières scientifiques, tant en termes de rémunération que de déroulement professionnel, par rapport à des emplois proposés par des entreprises du secteur industriel et commercial.
- La faiblesse du taux de conversion des brevets en produits commercialisables (inférieur à 10 % contre 40 % en moyenne pour les pays développés), du fait d’une insuffisante coordination entre les activités de R&D académiques et le secteur industriel <sup>(3)</sup>.

La conséquence de ces insuffisances et retards consiste dans la dépendance chinoise à l’importation de techniques étrangères, notamment américaines, dans les secteurs de pointe (biotechnologies, informatique, télécommunications, intelligence artificielle...).

\*  
\*\*

En raison de ces obstacles structurels majeurs, et en dépit des progrès rapides et remarquables constatés par tous les observateurs ces dernières années, il paraît peu probable que la RPC puisse atteindre l’objectif fixé par son Président sur le prochain quart de siècle, ou du moins le tenir au-delà de quelques années.

Dans ces conditions, le monde pourrait se retrouver, d’ici dix à quinze ans, dans la situation où la puissance de la RPC, ayant encore progressé depuis 2021 et atteint un niveau relatif encore plus élevé et proche de celui des États-Unis d’Amérique, ses dirigeants prendraient conscience de l’impossibilité à réaliser le rêve de la suprématie universelle, dans le domaine économique, dont ils auront charmé leur peuple pendant près de trente ans.

---

<sup>(3)</sup> Sur cette matière, on lira avec profit une note de Markus Taube, professeur titulaire de la chaire d’études économiques d’Asie de l’Est/Chine à l’université de Duisbourg-Essen, publiée le 28 octobre 2020 dans le *blog* de l’Institut Montaigne sous le titre « *China Trends #7 – Briser les chaînes de l’innovation ?* » (<https://www.institutmontaigne.org/>).



Pour des personnes morales comme les États, s'il est utile de fixer un cap ambitieux à l'effort collectif, il est toujours imprudent de fixer des buts et de laisser des espérances illusoires à leurs peuples, que l'état des choses rend parfois impossible d'atteindre et de réaliser, au risque qu'ils ne réagissent vivement à la déception qu'ils éprouveraient inévitablement. La peur étant souvent mauvaise conseillère, les gouvernements qui succomberaient à son emprise pourraient prendre trop légèrement des décisions dont les conséquences les entraîneraient bien au-delà de leurs calculs. La Chine s'est lancée dans une entreprise spectaculaire et un défi qui marquera, quelle qu'en soit l'issue, l'histoire de ce siècle. Sa réussite, incertaine à cette heure, suppose qu'elle résolve des problèmes structurels d'une dimension gigantesque. ♦

Courriel de l'auteur : [nayberg@wanadoo.fr](mailto:nayberg@wanadoo.fr)